

M. LE DOYEN CHARVIN

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE NICE



Je voudrais, en ouvrant cette rencontre NICE/BENGHAZI me réjouir de la présence de nombreux collègues universitaires venus de la JAMAHIRIA.

Entre notre Faculté de Droit et l'Université de BENGHAZI il y a déjà eu un certain nombre de rencontres mais essentiellement des rencontres individuelles, personnelles, même si elles étaient marquées du sceau de l'Institution.

Je crois que ces rencontres se sont toutes déroulées avec un esprit d'amitié et de respect réciproque des différences. Elles ont été l'amorce, je crois, de notre colloque d'aujourd'hui et, je l'espère, des futurs échanges d'enseignants, des futures publications et recherches communes.

Par delà les incompréhensions, les hostilités, au delà d'une presse française souvent scandaleusement analphabète à vis de la LIBYE nouvelle, je suis sûr que de nombreux universitaires, et tout particulièrement ceux du bord de la Méditerranée, prendront de plus en plus d'intérêt à l'étude de l'expérience originale que représente la JAMAHIRIA socialiste et populaire de LIBYE.

Je crois que la révolution Libyenne qui est un processus en cours, en effet, originale à plus d'un titre.

Elle l'est, d'après ce que j'en ai compris, par sa recherche d'une authenticité Islamique capable d'accompagner le développement d'une société Libyenne égalitaire et efficace et de fonder la création d'un nouveau système socialiste.

Son originalité apparaît aussi par sa méfiance à l'égard de toutes les bureaucraties, de toutes les délégations de pouvoir.

Un Français, je crois, est bien placé pour reconnaître — je l'ai même entendu cité à l'Université de BENGHAZI, c'est JEAN JACQUES ROUSSEAU — cette réalité. C'est tout un mouvement de pensée qui a perçu les dangers de tout système représentatif, quel qu'il soit y compris dans un code de production socialiste.

A titre personnel, je voudrais dire que j'ai été très sensible au projet socialiste de la JAMAHIRIA, tel qu'on me l'a présenté à



BENGHAZI. J'ai été intéressé par ma visite sur le terrain que j'ai eu la chance de faire dans certaines entreprises où j'ai essayé de comprendre les mécanismes de désignation des responsables de participation des travailleurs et nous aurons l'occasion, bien sûr, d'en reparler abondamment.

J'ai aussi été très touché par l'esprit militant de bon nombre de jeunes et notamment de beaucoup d'étudiants autour de l'expérience qui s'y développe.

Pour en revenir à un niveau plus officiel, je voudrais dire que ce colloque est une première puis que je crois que c'est la première fois, en France, qu'une rencontre a lieu, notamment dans une Faculté de Droit, entre des universitaires Libyens, des Universitaires Français et des Universitaires d'autres Pays Arabes, notamment des amis d'Algérie et du Maroc.

*Quel est l'objet de ce premier colloque?*

Ce premier colloque a pour objet essentiel de mieux comprendre et connaître l'expérience Libyenne grâce à une réflexion collective sur l'entreprise.

Je crois, en effet, que l'entreprise est une micro société dont les structures, les mécanismes internes, les pratiques expriment en fait la réalité de la société toute entière dans laquelle elle se trouve.

Et donc à partir de la connaissance de l'entreprise, je crois que l'on peut de ouvrir les réalités de tout un système social.

Par ailleurs, la méthode comparée est une méthode classique dans les Facultés de Droit pour améliorer la connaissance et c'est pourquoi il sera utile, je crois, de confronter les choix de la JAMAHIRIA et ceux d'autres expériences socialistes, y compris les expériences d'ailleurs du secteur public des Pays capitalistes avancés qui sans être des expériences socialistes sont tout de même des expériences étatiques.

Tout en remerciant nos collègues Libyens d'être venus si nombreux et si actifs (car j'ai vu la longue liste des rapports envisagés) je voudrais remercier aussi, bien sûr, nos collègues venus d'autres Universités et surtout les Universitaires étrangers, nos collègues du Maroc. Et je voudrais excuser, en le regrettant beaucoup d'ailleurs, l'absence de notre collègue Vladimir JOVANOVIC, Directeur de l'Institut de Droit comparé de Belgrade qui était tout à fait décidé



venir; il l'a prouvé par l'envoi même de son rapport, il avait annoncé son heure d'arrivée et le numéro de vol de l'avion mais un télégramme est arrivé hier compte de l'impossibilité pour lui, en dernière analyse, de venir à Nice aujourd'hui. Il s'en excuse. Et nous, nous le regrettons.

Je dois également excuser M. MORIN, enseignant à la Faculté de Grenoble, qui est désolé de ne pouvoir participer à la séance pour laquelle il avait décidé d'intervenir.

Voilà ce que je voulais dire, dans un premier temps, pour accueillir nos amis Libyens dans cette Faculté.

J'excuse aussi Monsieur le Doyen RAINAUD qui est pris par beaucoup d'obligations mais qui passera certainement durant l'une de ces séances. Et avant de vous donner des informations pratiques techniques sur le fonctionnement de notre séminaire, je crois que Doyen MADANI veut nous dire quelques mots.